

# Politiques informatiques éco-responsables fondées sur une réduction de la consommation d'énergie

étude de cas



Grâce à l'identification des usages des systèmes d'information, CBRE France réduit la consommation d'énergie des sites tertiaires.

## Synthèse

### CBRE France

- **Secteur d'activité** : Immobilier d'entreprise
- **Lieu** : France
- **Nombre d'employés** : 800 en France, 66 000 dans 60 pays dans le monde

### Défis

- Réduire l'empreinte carbone et environnementale et améliorer l'efficacité énergétique
- Mettre en œuvre de meilleures pratiques éco-responsables, établir une feuille de route et des objectifs de performance
- Déterminer où et comment l'énergie est utilisée, et où mettre en œuvre les politiques de réduction de la consommation énergétique
- Utiliser la consommation d'énergie comme indicateur des progrès au service de la conception des infrastructures informatiques

### Solution

Cisco Energy Management Suite (suite logicielle de Cisco pour la gestion de l'énergie)

## Défi commercial

CBRE Group, Inc. est la plus grande société au monde de services et d'investissement en immobilier d'entreprise. Elle offre des prestations de conseil stratégique, de transaction immobilière (achat, vente, location), de gestion d'actifs et de portefeuilles immobiliers, d'expertise et d'évaluation financière, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'ouvrage de projets immobiliers et aménagements d'espaces de travail, de Property et Facility management, et d'études de marché.

En 2011, CBRE France a été sélectionnée par le Plan Bâtiment durable pour conduire la concertation de l'ensemble des professionnels du bâtiment et de l'immobilier afin de proposer au gouvernement des recommandations visant à réduire la consommation d'énergie de l'ensemble des bâtiments du parc tertiaire français. Selon la nouvelle législation française, la consommation énergétique de ce parc doit baisser de 60 % d'ici à 2050 par rapport aux chiffres de 2010.

CBRE France, en sa qualité de leader de cette vaste consultation, a également proposé et signé une charte volontaire des acteurs impliqués, la « Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés » pour impulser la dynamique vers une plus grande efficacité énergétique pour le secteur immobilier en France.

Pour diminuer la consommation d'énergie des immeubles, il faut agir sur 3 leviers : la qualité intrinsèque des bâtiments (structure, matériaux et systèmes), l'exploitation technique et la maintenance, et les usages et comportements des utilisateurs. Les équipements informatiques et leur utilisation sont des facteurs d'émissions importants puisqu'ils représentent une part significative de la consommation énergétique totale à l'intérieur des bâtiments tertiaires. On estime que l'informatique représente entre 5 et 50 % de la consommation énergétique totale d'un bâtiment, selon les activités hébergées.



## Synthèse

### Résultats

- 100 % de visibilité sur la consommation énergétique de tous les appareils connectés
- Une politique et une stratégie informatiques éco-responsables qui contribuent à l'amélioration continue des processus
- Une réduction annuelle escomptée de 12 pour cent sur les consommations de l'ensemble du parc informatique (équipements utilisateurs et infrastructure centrale)

CBRE France gérait déjà le profil énergétique de tous les postes de travail et utilisait du matériel économe en énergie. Mais la Direction des Systèmes d'Information n'avait pas de visibilité sur la consommation énergétique relative aux différents équipements reliés à son réseau et ne disposait d'aucun moyen de la mesurer, ni de l'analyser. Suite à la signature de la Charte pour l'efficacité énergétique de ses implantations de bureaux, CBRE France souhaitait une solution lui permettant de mieux comprendre et identifier les modes d'utilisation de ses installations informatiques, tout en mettant en place une politique informatique éco-responsable. CBRE souhaitait ainsi identifier des solutions qui lui permettent de réduire ses émissions de gaz à effet de serre ainsi que son empreinte environnementale, et confirmer son engagement en faveur de l'action pour le climat lors de la Conférence des parties de Paris en décembre 2015 (COP21).

### Solution

La suite logicielle Cisco® Energy Management Suite - CEM a été sélectionnée pour contrôler la consommation d'énergie sur ses 12 principaux sites en France, notamment Paris, Lyon et Marseille. L'objectif de CBRE était non seulement de mieux comprendre sa consommation énergétique et de l'améliorer, mais aussi d'établir une feuille de route et des indicateurs de performance clés (KPI) visant à diminuer l'impact de ses émissions des gaz à effet de serre. En raison de Directives européennes comme la Directive 2012/19/ EU (DEEE) relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques et la Directive 2011/65/ EU (ROHS) limitant l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, il était également important de revoir à cette occasion les procédures transversales, la politique environnementale de la Direction des Systèmes d'Information ainsi que l'approvisionnement et la gestion des composants des déchets d'activité.

Blueight, partenaire de Cisco et pionnier de l'utilisation en France de la suite logicielle Cisco® Energy Management, possédait le savoir-faire et l'expertise nécessaire pour conseiller et accompagner CBRE tout au long de sa démarche. Cette suite logicielle ne nécessitant pas de déploiement d'agent, par son adaptation sur l'existant de l'infrastructure IT, Blueight a été capable de la mettre en œuvre rapidement et facilement sur 2 000 équipements répartis dans tous les bâtiments : ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, téléphones, imprimantes, serveurs et éléments de réseaux. A l'issue de la phase de mesure et de collecte, différentes catégories ont été identifiées pour évaluer en détail les profils de consommation énergétique. Grâce à Cisco® Energy Management, Blueight a accompagné CBRE à créer un inventaire de tous les équipements et systèmes, permettant de bénéficier d'une vision claire et précise de la quantité d'énergie consommée, en temps réel, par type appareil du réseau, par marque, par catégorie, par emplacement ou par département, et donc de faciliter la recherche de solutions d'optimisation. Il a ainsi été possible d'identifier immédiatement les systèmes, configurations et pratiques opérationnels inefficaces.

### Résultats

CBRE s'engage fortement au service de ses clients et dans sa propre utilisation de ses locaux en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et du suivi de l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires. «Avec la suite logicielle Cisco® Energy Management, nous sommes à même de mettre en place de meilleures pratiques et de développer une politique et une stratégie informatiques éco-responsables en fonction de données factuelles et de modes d'utilisation identifiés», déclare Pierre Fauquenot, Directeur des Systèmes d'Information de CBRE France. « En surveillant la consommation d'énergie dans le temps, nous pouvons voir si la stratégie en place porte ses fruits ou s'il faut l'adapter pour

«Avec la suite logicielle Cisco® Energy Management, nous sommes à même de mettre en place de meilleures pratiques et de développer une politique et une stratégie informatiques éco-responsables en fonction de données factuelles et de modes d'utilisation identifiés.»

Pierre Fauquenot  
Directeur des Systèmes d'Information  
CBRE France

garantir l'amélioration continue. »

Pour mesurer les résultats, CBRE peut directement comparer les réductions de consommation d'énergie avec les initiatives entreprises. L'inventaire de tout équipement se trouvant dans le tableau de bord central de CEM, le personnel de CBRE peut analyser et optimiser l'architecture globale et déterminer quels équipements il convient de virtualiser ou de retirer du service.

Le suivi en continu de la consommation énergétique et de la politique de gestion de l'énergie permet également de réduire les coûts énergétiques liés à l'informatique. On estime à 12 % les économies annuelles qui seront réalisées sur les consommations de l'ensemble du parc informatique.

Par ailleurs la suite logicielle de Cisco est aussi une opportunité pour CBRE d'étendre la démarche en interne auprès de ses autres implantations internationales et également comme source de valeur ajoutée auprès de ses clients.

«Grâce à l'expérience approfondie que nous avons de la gestion de l'énergie dans les immeubles, nous sommes à même d'offrir des services de conseil environnemental et d'aider nos clients à réduire leur consommation d'énergie et leur empreinte environnementale», déclare Christian Béaur, Directeur Développement Durable chez CBRE France.

### Pour davantage d'informations

Pour obtenir davantage d'informations sur la suite logicielle Cisco® Energy Management Suite, consultez [www.cisco.com/go/energymanagement](http://www.cisco.com/go/energymanagement).

Pour plus d'informations sur Blueight, consultez <http://www.blueight.com>.

Pour plus d'informations sur CBRE France, consultez [http://www.cbre.fr/fr\\_fr](http://www.cbre.fr/fr_fr).

### Produits

Cisco® Energy Management Suite

Cette étude de cas est fondée sur les informations fournies par CBRE France et décrit la manière dont cette organisation spécifique bénéficie de l'utilisation des produits Cisco. De nombreux facteurs ont contribué aux résultats et avantages décrits ; Cisco ne garantit pas des résultats comparables dans d'autres cas.

Cisco fournit cette publication en l'état, sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris les garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. Certaines juridictions ne reconnaissant pas les limitations de garanties expresses ou implicites, le présent avertissement peut donc ne pas vous concerner.



**Americas Headquarters**  
Cisco Systems, Inc.  
San Jose, CA

**Asia Pacific Headquarters**  
Cisco Systems (USA) Pte. Ltd.  
Singapore

**Europe Headquarters**  
Cisco Systems International BV Amsterdam,  
The Netherlands

Cisco et/ou ses filiales. Tous droits réservés. Cisco et le logo Cisco sont des marques commerciales ou déposées de Cisco et/ou de ses filiales aux États-Unis et dans certains autres pays. Pour consulter la liste des marques commerciales de Cisco, rendez-vous à la page [www.cisco.com/go/trademarks](http://www.cisco.com/go/trademarks). Les autres marques commerciales mentionnées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. L'utilisation du terme « partenaire » n'implique pas de relation de partenariat entre Cisco et toute autre entreprise.(1110R)